

Politique Qualité - Sécurité – Environnement - RSE

TOUSSAINT SAS, société familiale, créée il y a plus de 40 ans en France, propose à ses clients de la région GRAND EST et au-delà des solutions globales adaptées aux exigences de l'hygiène professionnelle.

TOUSSAINT SAS est membre du groupement national ADISCO et du groupement international INPACS.

Adhérente depuis 2018 du Pacte Mondial des Nations Unies, TOUSSAINT SAS soutient les Dix Principes du UN Global Compact. Notre engagement et notre démarche RSE ont été reconnus en 2022 par l'obtention du label **OR ECOVADIS**, faisant figurer TOUSSAINT SAS parmi le 1% des entreprises les plus performantes de son secteur d'activité.

Notre approche Qualité a été confortée par l'obtention en 2022 de la certification **ISO 9001**.

Notre Politique Qualité - Sécurité - Environnement et RSE, constitue la base de notre système de management. Elle est intégrée aux opérations journalières de l'entreprise, et constamment adaptée pour assurer la concordance avec son évolution, les exigences des clients et des autres parties prenantes.

TOUSSAINT SAS doit être en mesure d'apporter en permanence, pour l'ensemble des prestations proposées, un niveau d'excellence par l'adhésion et l'engagement de tous à notre démarche QSE-RSE.

Engagement de la Direction Générale

La Direction Générale s'engage à déployer et à faire appliquer notre système de management QSE-RSE, et à mettre à disposition tous les moyens organisationnels, matériels, financiers et humains nécessaires à son amélioration continue.

Dans le cadre de notre organisation, le Responsable QSE, membre du Comité de Direction, est le représentant de la Direction Générale. Pour la mise en œuvre de notre politique et du système de management QSE-RSE, il bénéficie de toute la responsabilité et de l'autorité nécessaire à cette fonction. Il anime le Comité Opérationnel QSE-RSE qui a pour vocation de piloter et d'en assurer le suivi.

Nous nous engageons à respecter toutes les lois, réglementations et normes en vigueur, ainsi que tous les standards relatifs à notre branche professionnelle.

Les axes de notre Politique QSE-RSE s'articulent autour des grands axes suivants :

La Qualité :

- Améliorer en permanence notre organisation interne, nos processus et modes opératoires
- Veiller aux compétences, à l'implication, la responsabilisation et la formation du personnel à tous les niveaux
- Être conforme aux attentes des clients et satisfaire au mieux leurs besoins par des prestations de qualité
- Renforcer les interactions avec nos clients et fournisseurs pour une meilleure qualité et réactivité

Les Droits de l'Homme et du Travail : sécurité- santé - conditions de travail :

- Garantir la liberté d'expression et le droit de négociation collective
- Proscrire le travail des enfants et le travail forcé
- Veiller à l'interdiction de toute discrimination en matière d'emploi, contribuer à l'égalité professionnelle hommes/femmes
- Assurer de bonnes conditions de travail, favoriser des emplois stables et durables, garantir un environnement de travail sûr et sain en veillant à la santé et la sécurité des salariés, favoriser la montée en compétences dans les métiers
- Mettre en œuvre les mesures d'évaluation, de prévention et de formation adéquates
- Favoriser le dialogue et l'insertion des salariés
- Se conformer aux réglementations en vigueur au niveau national (santé et hygiène au travail, prévention des risques) mais également aux règles spécifiques mises en place chez nos clients.

L'Environnement : TOUSSAINT SAS s'engage en 2023 dans une démarche de certification selon le référentiel ISO 14001

En interne :

- Limiter l'impact environnemental de notre activité et préserver l'environnement
- Développer le recyclage et la réduction des déchets
- Maîtriser notre consommation d'énergie et de ressources naturelles (eau)
- Sensibiliser et former nos collaborateurs aux économies d'énergie, à la manipulation et au transport des matières dangereuses
- Optimiser nos moyens et processus pour réduire notre empreinte carbone.

Auprès de nos fournisseurs :

- Evaluer et sélectionner nos fournisseurs, en privilégiant les industriels impliqués en matière environnementale et sociale dans une démarche RSE, validée par des labels et/ou certifications, et proposant des produits écolabellisés
- Faire adhérer nos fournisseurs et prestataires aux exigences environnementales, sociales et éthiques par la signature du code de conduite RSE de TOUSSAINT SAS
- Inciter nos fournisseurs non-producteurs ou sous-traitants à faire appliquer ces mêmes exigences par leurs fournisseurs producteurs.

Auprès de nos clients :

- Promouvoir les gammes de produits écolabellisés et/ou plus respectueux de l'environnement, proposer des alternatives écologiques en matière de produits plus concentrés, et de système de distribution raisonnés et économiques (utilisation de la « juste dose » - réduction des emballages)
- Accompagner les clients/utilisateurs par la formation de leurs personnels à une meilleure efficacité dans le respect de l'environnement, par une information transparente et facilement accessible permettant d'assurer le bon usage des produits, et en leur proposant des processus permettant de minimiser les impacts environnementaux.

L'Ethique – la lutte contre la corruption :

- Conduire les affaires avec intégrité et équité dans le respect des lois, des règlements et de la déontologie commerciale
- Généraliser le code de conduite éthique à l'ensemble des parties prenantes
- Renforcer les dispositifs d'alerte en interne et les rendre accessibles à toutes les parties prenantes
- Ne pratiquer et ne tolérer aucun type de corruption
- Veiller à la confidentialité des données confiées et prévenir les atteintes à la sécurité de l'information.

Afin d'assurer la transparence et la pertinence de notre système, notre politique QSE-RSE, est révisée une fois par an. Elle est connue par tout le personnel. Elle est affichée et communiquée à chaque révision, et à tout nouveau salarié lors de son embauche. Elle est également accessible via notre site internet à toutes nos parties prenantes. Elle sert de cadre à la définition des objectifs, à la mise en œuvre des mesures, et des indicateurs permettant l'évaluation des progrès.

Liane JAROLMECK
Directrice Générale



Alain SCHMITT
Responsable QSE-RSE, Directeur Administratif

